AUDIT
CONSEIL
EXPERTISES

sagec ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES

+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

ASSOCIATION GIHP AQUITAINE

22 avenue Ariane
33700 MÉRIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Dossier suivi par Sébastien CRUEGE
et Valérie GELINAUD
Commissaires aux Comptes

SA SAGEC au capital de 531 000€ - RCS Bordeaux 300 853 793 - APE 6920Z - N° TVA FR 59 300 853 793
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE
COMMISSAIRES AUX COMPTES, INSCRITS SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉS À LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE

TAG Alliances

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

sagec ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

GIHP AQUITAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'attention de l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre Association bénéficie de financements publics affectés à la réalisation de ses programmes d'action notamment dans le cadre de marchés soumis à tarification avec le Conseil Départemental et l'ARS.

Lorsque les subventions attribuées au cours de l'exercice sont utilisées partiellement ou totalement sur l'exercice suivant, la part concernée est inscrite en fonds dédiés. Ces derniers s'élèvent à 139 023 € au 31 décembre 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

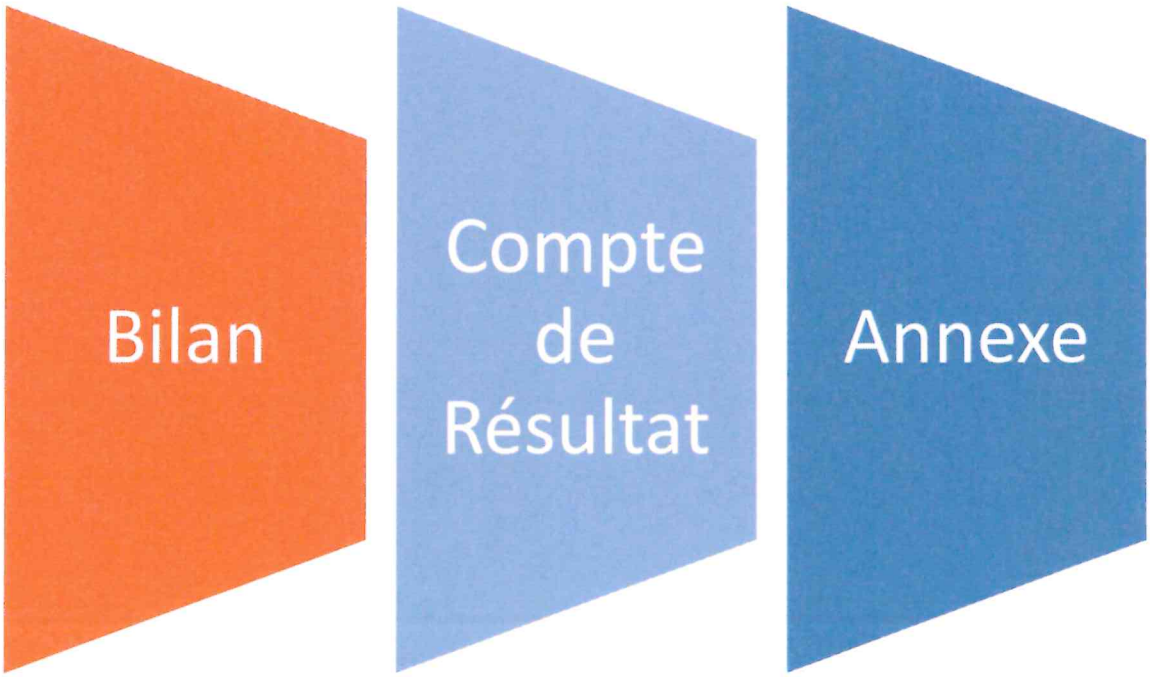
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 5 juin 2025.
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC

Valérie GELINAUD
Commissaire aux Comptes

Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes associé


Bilan
Compte de Résultat
Annexe

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	16 756	16 756		385	- 385
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 156 199	1 457 662	698 537	714 144	- 15 607
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	500		500	500	
Prêts					
Autres	44 229		44 229	42 645	1 584
TOTAL (I)	2 217 684	1 474 418	743 266	757 674	- 14 408
Compte de liaison					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	98 836		98 836	2 502	96 334
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	581 588		581 588	630 392	- 48 804
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	517 249		517 249	818 269	- 301 020
Valeurs mobilières de placement	38 478		38 478	38 386	92
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 166 679		1 166 679	881 147	285 532
Charges constatées d'avance	5 173		5 173	2 672	2 501
TOTAL (II)	2 408 002		2 408 002	2 373 368	34 634
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	4 625 687	1 474 418	3 151 269	3 131 042	20 227

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	16 756	16 756		385	- 385
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 156 199	1 457 662	698 537	714 144	- 15 607
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	500		500	500	
Prêts					
Autres	44 229		44 229	42 645	1 584
TOTAL (I)	**2 217 684**	**1 474 418**	**743 266**	**757 674**	**- 14 408**
Compte de liaison					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	98 836		98 836	2 502	96 334
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	581 588		581 588	630 392	- 48 804
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	517 249		517 249	818 269	- 301 020
Valeurs mobilières de placement	38 478		38 478	38 386	92
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 166 679		1 166 679	881 147	285 532
Charges constatées d'avance	5 173		5 173	2 672	2 501
TOTAL (II)	**2 408 002**		**2 408 002**	**2 373 368**	**34 634**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**4 625 687**	**1 474 418**	**3 151 269**	**3 131 042**	**20 227**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	1 376	1 376	
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 203 519	1 090 283	113 236
. dont réserves sous gestion propre	772 395	790 349	-17 954
. Réserves des activités sociales et médico-sociales			
. Autres			
Report à nouveau			
. dont report à nouveau sous gestion propre			
Report à nouveau activités sociales et médico-sociales	95 883	207 287	- 111 404
Excédent ou déficit de l'exercice	19 220	1 833	17 387
. dont résultat sous gestion propre	8 832	-17 954	26 786
. dont résultat des activités sociales et médico-sociales	10 388	19 787	- 9409
Situation nette (sous total)	1 319 999	1 300 779	19 220
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	497 341	477 912	19 429
Provisions réglementées	24 232	24 232	
TOTAL (I)	**1 841 572**	**1 802 923**	**38 649**
Autres fonds propres			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	139 023	128 498	10 525
TOTAL (II)	**139 023**	**128 498**	**10 525**
Provisions			
Provisions pour risques	206 314	214 567	- 8 253
Provisions pour charges	169 479	152 606	16 873
TOTAL (III)	**375 793**	**367 173**	**8 620**
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127 032	220 044	- 93 012
Emprunts et dettes financières diverses	7 896	6 968	928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 758	49 497	- 4 739
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	484 651	493 158	- 8 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 356		2 356
Autres dettes	9 775	62 782	- 53 007
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	118 413		118 413
TOTAL (IV)	**794 881**	**832 449**	**- 37 568**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**3 151 269**	**3 131 042**	**20 227**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 310	1 340	- 30	-2,24
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico .sociales				
. Ventes de prestations de services	1 754 076	1 717 008	37 068	2,16
. dont parrainages	9 150	8 260	890	10,77
. dont prestations relatives aux activités sociales et medico-sociales				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	374 467	477 372	- 102 905	-21,56
. Contributions des autorités de tariffication relatives aux Activités sociales et medico-sociales	1 096 486	1 092 189	4 297	0,39
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels	19 586	20 063	- 477	-2,38
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	437 309	393 638	43 671	11,09
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	62 164	34 801	27 363	78,63
Utilisations des fonds dédiés	118 066	25 359	92 707	365,58
Autres produits	15 000	38 924	- 23 924	-61,46
Total des produits d'exploitation (I)	**3 878 464**	**3 800 695**	**77 769**	**2,05**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	682 849	713 294	- 30 445	-4,27
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	207 129	199 135	7 994	4,01
Salaires et traitements	1 817 818	1 827 983	- 10 165	-0,56
Charges sociales	805 278	755 803	49 475	6,55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	241 601	205 334	36 267	17,66
Dotations aux provisions	67 475	92 751	- 25 276	-27,25
Reports en fonds dédiés	128 592	118 066	10 526	8,92
Autres charges	62 820	13 001	49 819	383,19
Total des charges d'exploitation (II)	**4 013 562**	**3 925 368**	**88 194**	**2,25**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**-135 097**	**-124 674**	**- 10 423**	**8,36**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	5 134	4 650	484	10,41
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**5 134**	**4 650**	**484**	**10,41**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 166	2 804	- 638	-22,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	**2 166**	**2 804**	**- 638**	**-22,75**
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**2 968**	**1 846**	**1 122**	**60,78**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**-132 129**	**-122 828**	**- 9 301**	**7,57**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	152 871	124 661	28 210	22,63
Reprises sur provisions et transferts de charges				
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)	**152 871**	**124 661**	**28 210**	**22,63**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 521		1 521	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	**1 521**		**1 521**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**151 349**	**124 661**	**26 688**	**21,41**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	4 036 469	3 930 005	106 464	2,71
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 017 250	3 928 173	89 077	2,27
EXCEDENT OU DEFICIT	**19 220**	**1 833**	**17 387**	**948,55**
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexes

PREAMBULE

- Objet social de l'entité :

L'association dite " G.I.H.P Aquitaine" (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques, région Nouvelle Aquitaine), fondée le 15 octobre 1977 par le GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPES PHYSIQUES est fédérée au GIHP National. Elle a pour buts l'entraide et la défense des personnes handicapées, la recherche de solutions pratiques et efficaces répondant à leurs besoins, l'information du public, ainsi que de favoriser la pleine citoyenneté et leur intégration dans le milieu ordinaire de vie.

- Nature et périmètre de l'association

Affilié au réseau national des GIHP, le GIHP Aquitaine est gestionnaire de services médico-sociaux depuis 47 ans. Le GIHP déploie une palette de services qui proposent des prestations d'accompagnement en milieu de vie ordinaire, à domicile et en entreprise.

- 1 service médico-sociaux (SAMSAH) : service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé moteur et visuel dont les modalités d'intervention principales sont à domicile mais qui dispose de 4 appartements accessibles et domotisés dits "d'entrainement à l'autonomie" (file active annuelle de 70 personnes)

- Service d'appui à l'insertion et de maintien dans l'emploi (SAIME) des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH) : prestataire spécialisé de l'AGEFIPH/FIPHFP (file active annuelle de 1 000 bénéficiaires) mettant en œuvre des Appuis Spécifiques

- Pôle Ressource Logement Adapté (PRLA) : Il opère l'interface entre les bailleurs sociaux/ réservataires et les personnes en situation de handicap (300 nouvelles demandes annuelles, 130 solutions trouvées, file active de 900 demandeurs). Il accompagne également les bailleurs sociaux dans leur programmation afin de les conseiller. Il intervient également pour la mise en œuvre de l'accessibilité du cadre bâti (20 prestations/an)

- Un habitat inclusif dit "Unité Logements et Services" qui propose 12 appartements domotisés, un service d'auxiliaires de vie à la demande et un projet de vie sociale et partagée

- Service formation (FormaGIHP)
  Une plateforme dédiée aux aides techniques de compensation du handicap qui rassemble un CICAT (aides techniques dédiées à la vie à domicile), EPAtech (aides techniques dédiés à l'emploi et la formation)l la RECYCLOTHEQUE (aides techniques issues de l'économie circulaire et préconisations en ergothérapie) et l'expérimentation EqLAAT sous l'égide de la CNSA et de la direction de la Sécurité Sociale, avec une file active en 2024 de près de 1 550 bénéficiaires.

- Le réseau TEANA, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME, qui œuvre pour la transition écologique pour l'autonomie en Nouvelle-Aquitaine

- Moyens mise en œuvre

L'association GIHP AQUITAINE dispose de moyens humains composés de techniciens (Conseillers Techniques, Ergothérapeutes, Assistante Sociale, Educateurs Spécialisés, fonctions supports compta/RH..) d'agents administratifs (Secrétaires, Chargé de communication e.) et de moyens matériels (locaux, véhicules, stocks d'aides techniques...)

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 127 108,50 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 19 219,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.
Cet exercice respecte les règlements ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Cet exercice respecte également le règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales des entités concernées, à savoir la gestion d'établissements et services sociaux définis à l'article L312 1 CASF et soumis aux prescriptions règlementaires du même code.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :
Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.
Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.
Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	de 04 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

Créances :
Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :
Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :
En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

En retenant un taux d'actualisation de 3.35%, un âge de départ à la retraite de 65 / 67 ans à l'initiative du salarié, un taux de réévaluation des salaires de 0.5% pour les cadres et non cadres, un taux de charges sociales et un turn-over moyen adaptés en fonction des différentes composantes du GIHP AQUITAINE et la table de mortalité INSEE 2022.

La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour un montant de 169 479 euros.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires :
L'association ne bénéficie d'aucune mise à disposition de matériel et de personnel. Tous les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles, dans l'exercice de leurs fonctions d'Administrateurs.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 756			16 756
Immobilisations corporelles	1 942 042	216 655	2 498	2 156 199
Immobilisations financières	43 145	1 584		44 729
TOTAL	**2 001 943**	**218 239**	**2 498**	**2 217 684**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 372	384		16 756
TOTAL I	16 372	384		16 756
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	53 394	12 201	173	65 422
Matériel de transport	360 715	43 880	101	404 494
Matériel de bureau et informatique	813 789	174 659	702	987 746
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	1 227 898	230 740	976	1 457 662
TOTAL GENERAL (I+II)	**1 244 270**	**231 124**	**976**	**1 474 418**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	500		500
Prêts			
Autres créances	44 229		44 229
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	581 588	581 588	
Autres créances	517 249	517 249	
Charges constatées d'avance	5 173	5 173	
TOTAL	**1 148 739**	**1 104 010**	**44 729**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	225 096
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	435 264
TOTAL	660 360

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 376				1 376
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 090 283	1 833	111 404		1 203 519
Dont générosité du public					
Report à nouveau	207 287			111 404	95 883
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 833	-1 833	19 220		19 220
Dont générosité du public					
Situation nette	**1 300 779**		**130 624**	**111 404**	**1 319 999**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	477 912		171 600	152 171	497 341
Dont générosité du public					
Provisions réglementées	24 232				24 232
Dont générosité du public					
TOTAL	**1 802 923**		**302 224**	**263 574**	**1 841 572**
TOTAL dont générosité du public					

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A L'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Reliquat lié à l'investissement	10 431					10 431	10 431
ADEME TEANA 23	107 835		107 835			0	
EQLAAT 23	10 232		10 232			0	
CNAM Disp EqlAAT		3 816				3 816	
ADEME TEANA 24		72 526				72 526	
REGION TEANA 25		52 250				52 250	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**128 498**	**128 592**	**118 067**			**139 023**	**10 431**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Subventions d'investissement

Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
AGEFIPH - EPATECH 2017		29 000			29 000
AGEFIPH - EPATECH 2018		125 000			125 000
AGEFIPH - EPATECH 2019		140 300			140 300
AGEFIPH - EPATECH 2020		69 000			69 000
AGEFIPH - EPATECH 2021		87 500			87 500
DRAC		1 000			1 000
AGEFIPH - EPATECH 2022		170 000			170 000
MALAKOFF		105 200			105 200
AGEFIPH - EPATECH 2023		167 000			167 000
AGEFIPH - EPATECH 2024			171 600		171 600
	TOTAL	**894 000**	**171 600**		**1 065 600**

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
AGEFIPH - EPATECH 2017		28 862	41		28 903
AGEFIPH - EPATECH 2018		74 054	5 255		79 309
AGEFIPH - EPATECH 2019		110 560	16 867		127 427
AGEFIPH - EPATECH 2020		54 382	11 773		66 155
AGEFIPH - EPATECH 2021		49 391	15 785		65 176
AGEFIPH - EPATECH 2022		46 855	34 240		81 095
MALAKOFF		24 384	13 784		38 168
AGEFIPH - EPATECH 2023		27 599	39 673		67 272
AGEFIPH - EPATECH 2024			14 754		14 754
	TOTAL	**416 087**	**152 172**		**568 259**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	24 232			24 232
TOTAL (I)	**24 232**			**24 232**
Provisions pour litiges	214 567	46 222	54 475	206 314
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	152 606	16 874		169 479
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	**367 173**	**63 095**	**54 475**	**375 793**
TOTAL GENERAL (I+II)	**391 405**	**63 095**	**54 475**	**400 025**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		63 095	54 475	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	127 032	86 972	40 060	
Dettes financières diverses	7 896		7 896	
Fournisseurs	44 758	44 758		
Dettes fiscales et sociales	484 651	484 651		
Dettes sur immobilisations	2 356	2 356		
Autres dettes	9 775	9 775		
Produits constatés d'avance	118 413	118 413		
TOTAL	**794 881**	**746 925**	**47 956**	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	24 160
Dettes fiscales et sociales	193 664
Autres dettes	
TOTAL	**217 824**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
AGEFIPH	EPATECH 2024	425 411	320 675	104 736		
Mairies	Vie asso	13 220	13 220			
Conférence des fi	Fonct RECYCLOTE	88 190	88 190			
Conférence des fi	Pôle ressource log	43 000	43 000			
CD 33	AVP	88 750	88 750			
CR Nouvelle Aquiti	TEANA	78 568		78 568		
Préfecture	PRLA	9 000	9 000			
Bordeaux Métropole	PRLA	30 000	30 000			
Département Gironde	PRLA	20 000	20 000			
ARS	CAA	51 626		51 626		
CNSA	AqlAAt	11 898		11 898		
TOTAL		**859 663**	**612 835**	**246 828**		

Analyse du résultat

Le résultat comptable de l'exercice est un excédent de 19 220 euros, hors neutralisation des dépenses non opposables pour congés payés et d'indemnités de fin de carrières, qui se répartit comme suit :

- Excédent de 10 388 euros pour le SAMSAH qui est sous gestion contrôlée,
- Excédent de 8 832 euros pour les différentes activités qui sont sous gestion non contrôlée

Catégories d'activité, marchés géographiques, catégories de ressources	Déficit	Excédent
SAMSAH		10 388
ACTIVITE SOUS GESTION NON CONTROLEE		8 832
Résultat de l'exercice		**19 220**

Information sectorielle

	Déficit	Excédent
Parts du résultat sur gestion libre		8 832
Parts du résultat sur gestion conventionnée		
(à détailler par activité et par établissement le cas échéant)		
Activité 1		10 388
Activité 2		
Activité 3		
Résultat comptable		

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Informations hors bilan

La banque CREDIT COOPERATIF s'est portée caution solidaire de l'association GIHP Aquitaine

Pour :

- 31 601 euros (montant du dépôt de garantie relatif au bail signé au cours de l'exercice 2018),

En contrepartie de la caution donnée, la banque CREDIT COOPERATIF a pris en gage :

- 2.9190 parts d'ECOFI Opportunités (33 334.92 €)
- 3.63 parts Epargne Ethique Monétaire (1 523.54 €)
- 336 parts A et B marchés domestiques (5 124.00 €)

Le prêt PGE n°144586C d'un montant global de 400 000 € a comme garantie une caution personne morale pour un montant de 96 787.28 € de la République Française.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 13 452 euros.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes